

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 007-240700864-20240919-2024_123-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 007-240700864-20240919-2024_123-DE



Edito.....	3
2023 en un clin d'oeil.....	4
La CC DRAGA en quelques chiffres.....	6
Finances.....	7
Ressources humaines.....	10
Développement territorial.....	13
Technique.....	15
Familles Solidarités Santé	19
Culture.....	25
Tourisme.....	28



EDITO

L'année 2023 a été marquée par une nouvelle compétence pour notre communauté de communes DRAGA : celle de l'enseignement musical.

Dispensé jusqu'alors par les antennes départementales d'Ardèche Musique et Danse, ce service était amené à disparaître. Nous avons fait le choix de le reprendre en main, en collaboration avec nos voisins, la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, pour en faire un véritable outil éducatif de proximité. Cela s'inscrit également dans une ambition plus large, celle d'étoffer les offres culturelles sur le territoire, une culture de proximité POUR TOUS et PARTOUT.

2023 est réellement l'année de la collaboration avec nos voisins. En effet, pour la première fois, le salon de la création et reprise d'entreprise a été organisé en partenariat avec une autre communauté de communes voisine, celle de Drôme Sud Provence.

Cette année a également été marquée par des changements majeurs en matière de politique de gestion des déchets avec le déploiement d'une nouvelle stratégie mise en place afin de maîtriser les coûts qui ne cessent de grimper.

Familles, solidarités, santé, politique de l'eau, économie, habitat...nos équipes se sont mobilisées jours après jours pour mettre en œuvre de nombreuses actions visant à améliorer le quotidien des habitants : labellisation Terre de Jeux, actions en faveur de la santé ou du secteur social, réfection des réseaux d'eau, aides à l'immobilier d'entreprise...

Au travers de ce rapport que j'ai le plaisir de vous présenter, vous découvrirez toute l'étendue des actions menées par la collectivité en 2023 dans ses domaines de compétences.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus intercommunaux et les agents territoriaux qui donnent corps à nos politiques publiques et œuvrent au quotidien au service des habitants du territoire.

Françoise Gonnet Tabardel
Présidente de la communauté de communes
du Rhône aux Gorges de l'Ardèche



2023 EN UN CLIN D'OEIL

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID : 007-240700864-20240919-2024_123-DE



LES ÉCOLES DE MUSIQUE DEVIENNENT INTERCOMMUNALES



Suite à la dissolution programmée, fin 2023, par le département, du Syndicat Mixte Ardèche Musique et Danse (AMD), les élus des communautés de communes Ardèche Rhône Coiron (ARC) et Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (DRAGA) ont fait le choix de l'extension de leurs compétences à l'enseignement musical.

Les antennes départementales AMD de Bourg-Saint-Andéol, Le Teil, Viviers, et l'antenne du CAEM de Cruas sont ainsi passées à la rentrée 2023 sous le giron des communautés de communes ARC et DRAGA.

Cette refonte des écoles de musique permet d'envisager une structuration cohérente ainsi qu'une coopération et une mutualisation des offres d'enseignement musical à l'échelle des bassins de vie.



DÉMOLITION/DÉPOLLUTION DE L'ANCIENNE FRICHE INTERMARCHÉ

Les travaux de dépollution et démolition de l'ensemble immobilier du site de l'ancien Intermarché ont duré de février à juin 2023. Cette première étape dans le projet de création de locaux d'activités permettra de développer l'offre immobilière locative à destination des artisans et des nouvelles entreprises.

Aboutissement de plus de 6 ans de discussions et négociations, cette opération a été rendue possible grâce au partenariat engagé entre la CC DRAGA et EPORA, avec le soutien financier du Fonds friche France Relance. Elle permet de requalifier une friche inexploitée depuis des années.



MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE GESTION DES DÉCHETS

L'ensemble des dépenses du service déchets est financé par la TEOM, qui signifie Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, payée par les ménages. Son taux, inchangé depuis 2016, a dû être réévalué en 2022. Hormis les coûts liés à la collecte et au traitement, une très grosse part des coûts du service est celle de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes dont la collectivité est redevable à l'État selon le tonnage de déchets ultimes envoyés en centre d'enfouissement.

Cette taxe a fortement augmenté et passera de 25€ HT/T en 2020 à 65€ HT/T en 2025.

Afin de maîtriser cette hausse, et préserver notre environnement, nous nous devons de **limiter au maximum les déchets envoyés en centre d'enfouissement**. Pour cela, depuis 2023, la CC DRAGA organise et prépare le service afin d'utiliser tous **les leviers possibles** : incitation au compostage individuel et déploiement de placettes de **compostage** partagé, retrait des bacs de regroupement et multiplication des **points d'apport volontaire** favorisant le tri sélectif, optimisation des **collectes...**



UN PREMIER SALON CO-ORGANISÉ AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRÔME SUD PROVENCE.



LE VILLAGE DES SCIENCES AU LAOUL

Le Village des Sciences de l'Ardèche s'est tenu en 2023 à Bourg-Saint-Andéol, au collège Le Laoul.

Ce Village rassemble de nombreux acteurs scientifiques qui présentent la richesse et l'éclectisme des cultures scientifique, technique et industrielle.

Plus de 50 animations, ateliers et conférences ont ravi les plus de 3000 visiteurs qui se sont déplacés pour cet événement.

Une très belle organisation pour cette fête de la Science coordonnée en Ardèche par le CCSTI de l'Ardèche - L'Arche des Métiers et portée par le pôle Familles-Solidarités-Santé de la CC DRAGA.

UN PREMIER AFTERWORK POUR LA MISSION SANTÉ



A destination des professionnels de santé du territoire, les afterworks mis en place depuis 2023 permettent d'accueillir les jeunes internes en médecine. L'objectif de ce moment convivial, auquel sont conviés les soignants de tous les secteurs de la santé, est de permettre des échanges, des rencontres entre tous les acteurs du territoire pour faciliter leur installation au terme de leur internat ou, à minima, les encourager à venir régulièrement faire des remplacements chez les médecins en place.

A cette occasion, un kit de découverte du territoire, élaboré en partenariat avec les communes et l'office de tourisme Gorges de l'Ardèche-Pont d'Arc, est offert aux internes afin de mieux leur faire connaître leur lieu de stage et, peut-être, leur futur lieu d'exercice.

Ce temps de rencontre, qui se renouvelle régulièrement, n'est qu'une des actions de la mission santé qui agit dans toutes les politiques publiques en mobilisant les outils, les moyens et les acteurs existants, mais aussi en travaillant sur des actions de prévention, d'organisation du territoire, de création d'espaces et de liens.

LA CC DRAGA EN QUELQUES CHIFFRES

9

COMMUNES

19333

HABITANTS

1

PRESIDENTE

8

VICE-PRESIDENTS

35

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

154

DELIBERATIONS

2,7 €
millions

INVESTISSEMENTS
(Tous budgets confondus)

1235

DOSSIERS D'URBANISME INSTRUITS

12 807
tonnes

DECHETS COLLECTES

145 Km

RESEAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

378 Km

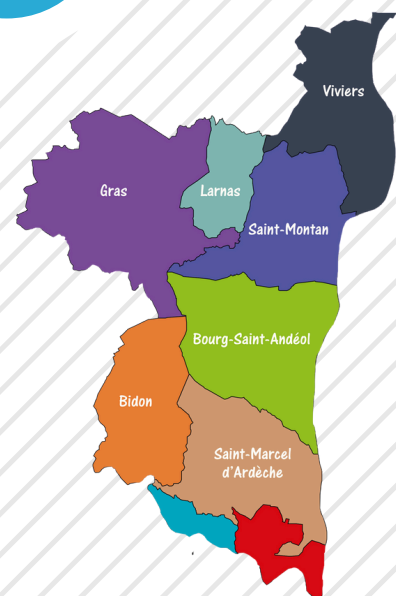
RESEAUX D'EAU

8999

ACCOMPAGNEMENTS FRANCE SERVICES

381

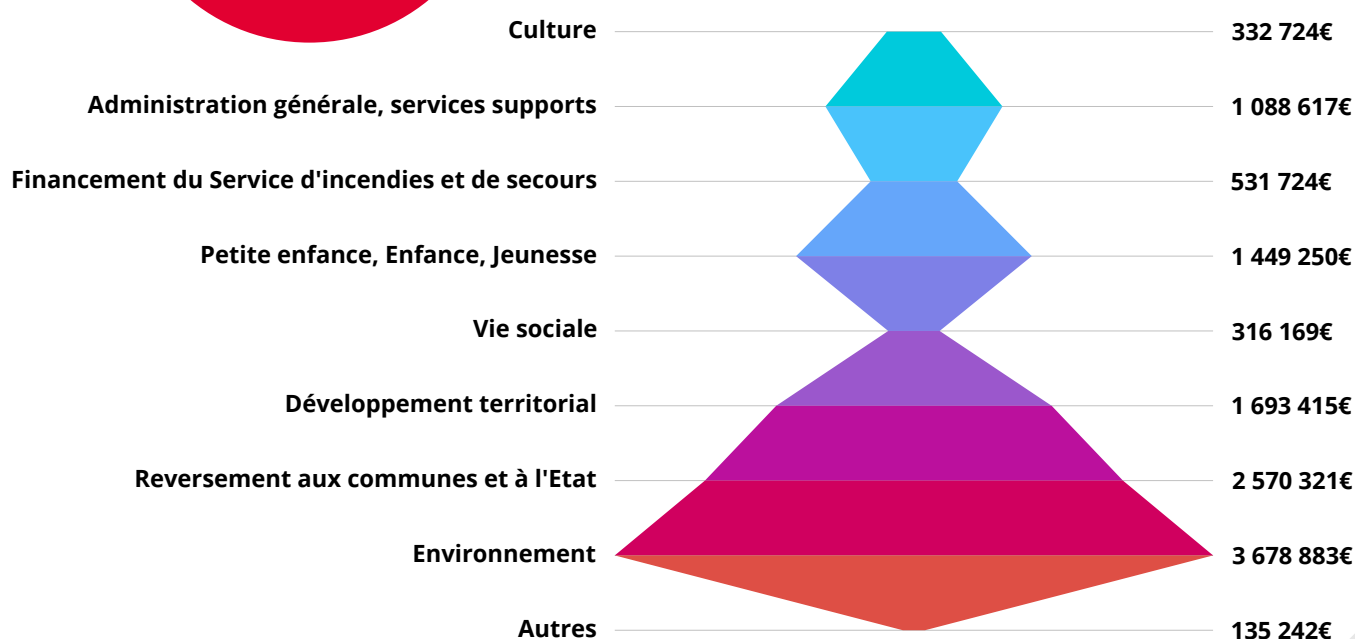
ENFANTS EN ACCUEILS DE LOISIRS INTERCOMMUNAUX



11 796 345 €

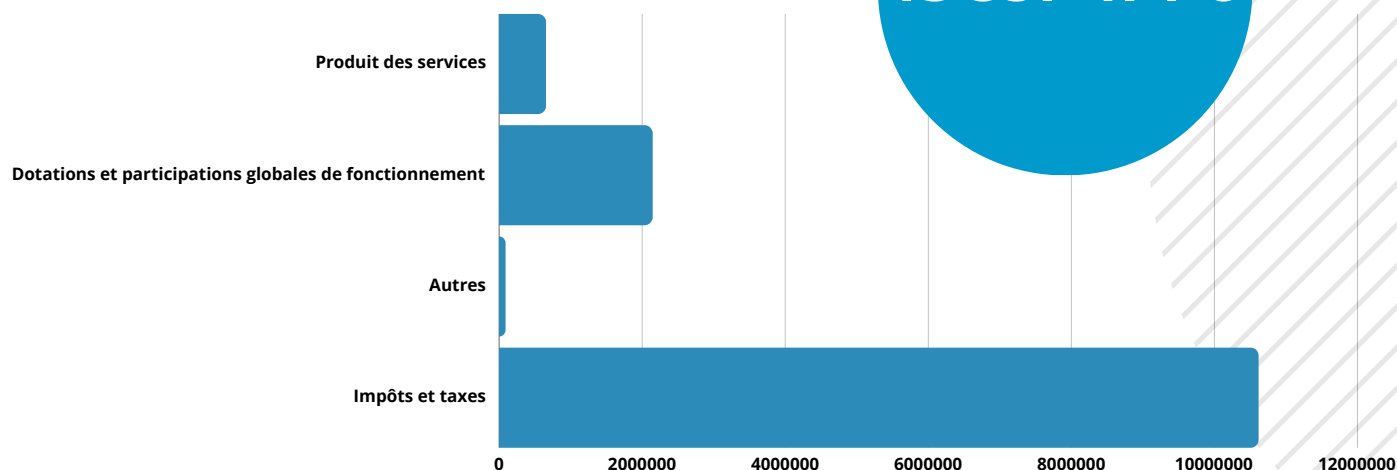
Dépenses réelles de fonctionnement

Budget principal 2023



Recettes réelles de fonctionnement

Budget principal 2023

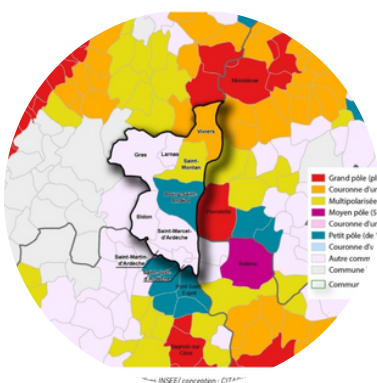


13 557 471 €

De nombreux investissements ont été réalisés en 2023, parmi lesquels on peut retenir :



Ordures ménagères
207 771 €



Développement
territorial : 339 807 €



Eau potable et
assainissement 1 610 977 €

Administration générale :

- Matériel informatique et logiciels : 44 354 €
- Aménagements divers : 28 329 €

Développement territorial :

- Plan local d'Urbanisme Intercommunal à vocation d'Habitat : 116 796 €
- Subventions à l'amélioration de l'habitat : 14 724 €
- Subventions aux entreprises : 27 244 €
- Électrification rurale : 77 213 €
- Achat de parcelles pour le développement des zones d'activités : 32 750 €
- Étude aire d'accueil des gens du voyage : 16 080 €
- Convention de mandat pour l'hôtel d'entreprise : 55 000 €

Enfance/jeunesse :

- Aménagements et mobilier : 17 249 €
- Renforcement de la structure du skate parc : 23 778 €

Environnement :

- Ordures ménagères : 207 771 €
- Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales : 115 930 €
- Étude de classement de la digue du Banc Rouge : 52 260 €

Tourisme / sentiers : 73 227 €

TOTAL BUDGET PRINCIPAL > 1 098 358 €
(HORS OPÉRATIONS D'ORDRES)

Dépenses d'équipement en eau potable (hors opérations d'ordres) : 834 086 €

Dépenses d'équipement assainissement (hors opérations d'ordres) : 776 891 €

Au cours de l'année 2023, la communauté a pris l'appui du cabinet Stratorial Finances afin de l'accompagner dans la perspective de la mise en place d'un pacte financier et fiscal.

En effet, si la situation financière de la CC DRAGA était saine jusqu'à la fin du mandat précédent, l'analyse réalisée a fait ressortir que l'épargne du budget principal communautaire a diminué sur la période 2013-2021. Par ailleurs, les besoins s'accroissent tant en matière de fonctionnement que d'investissement.

La prospective réalisée dans le cadre de cette mission met en avant une dégradation qui s'installe durablement, avec une forte hausse des charges. Ces effets seront renforcés par les impacts des projets structurants représentant environ 10M€ d'investissement à l'horizon 2027 dont 80% seront réalisés entre 2023 et 2026.

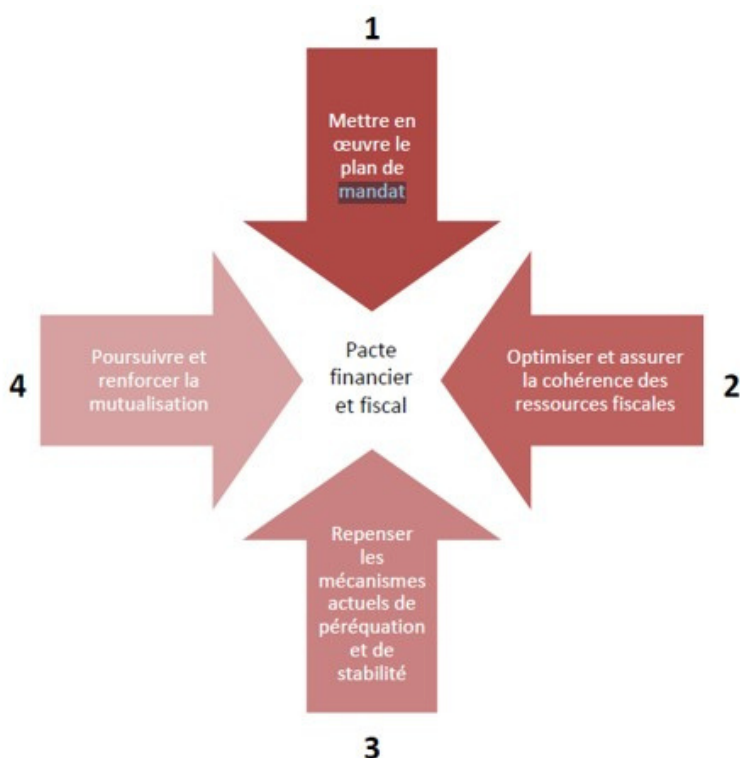
En ce qui concerne les communes, alors que le taux d'épargne brute moyen apparaît comme sain, certaines communes connaissent des difficultés à maintenir un niveau positif au cours des derniers exercices.



Cette réduction des marges de manœuvre des différents acteurs du territoire pousse désormais les élus à mener une réflexion commune pour mettre en œuvre une stratégie financière territoriale globale permettant aux acteurs de renforcer leur lien tout en dégagant de nouvelles ressources.

Un certain nombre de sujets, d'objectifs ont été définis ou restent à définir comme la reprise des fonds de concours, la mise en place de la DSC, le financement de la compétence eaux pluviales, la mise en place ou pas de la GEMAPI...et bien évidemment la mise en œuvre des actions prévues par le projet de territoire. La réalisation du pacte financier et fiscal a pour objectif de répondre à chaque besoin en trouvant les outils les plus adaptés dans l'environnement financier actuel contraint et sera un élément déterminant pour la réalisation du projet de territoire adopté par les élus.

Il fixera les modalités et les actions à mettre en place pour atteindre ces objectifs et sera également l'expression d'un consensus politique sur les besoins et les moyens du territoire.



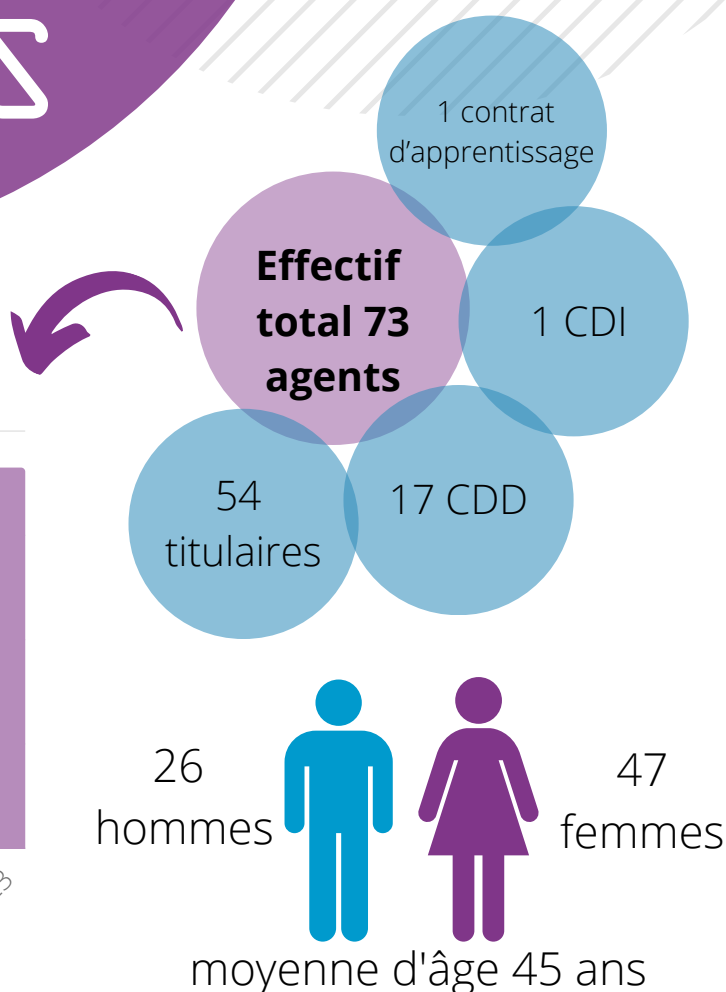
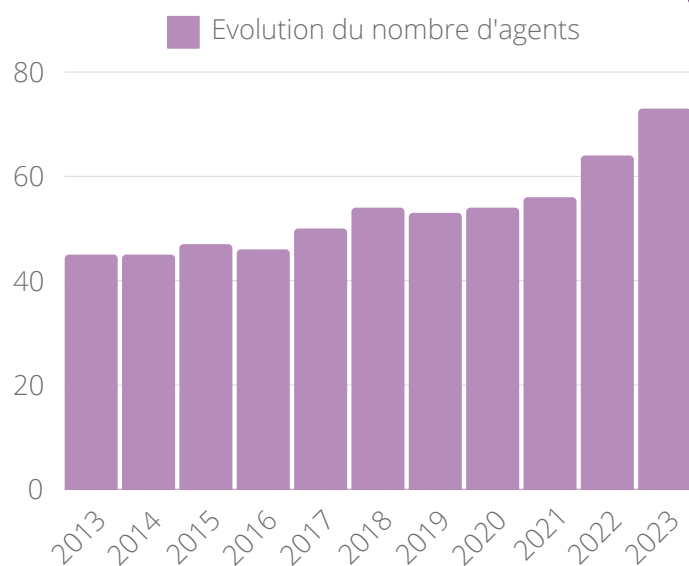
RESSOURCES HUMAINES

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID : 007-240700864-20240919-2024_123-DE

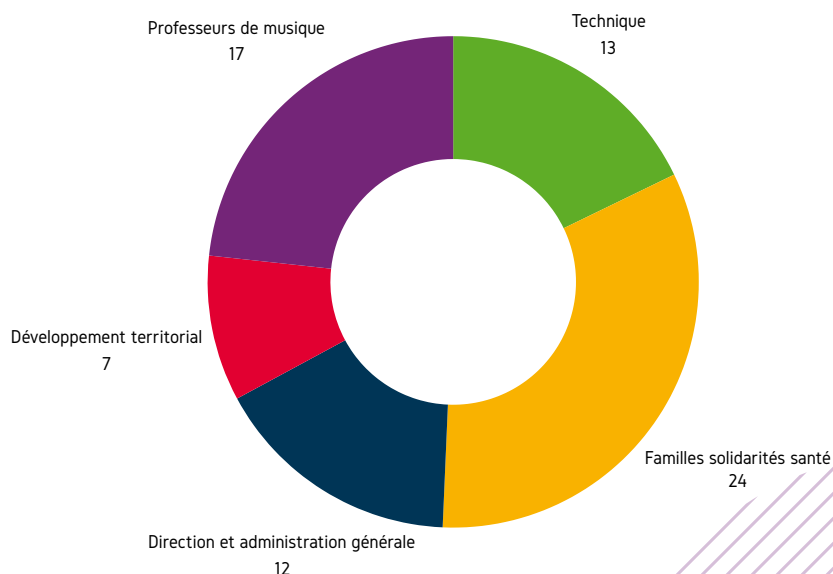


La CC DRAGA adapte le nombre de ses agents en fonction de l'extension de ses compétences. De nombreux emplois sont issus de transferts des communes vers la CC DRAGA.

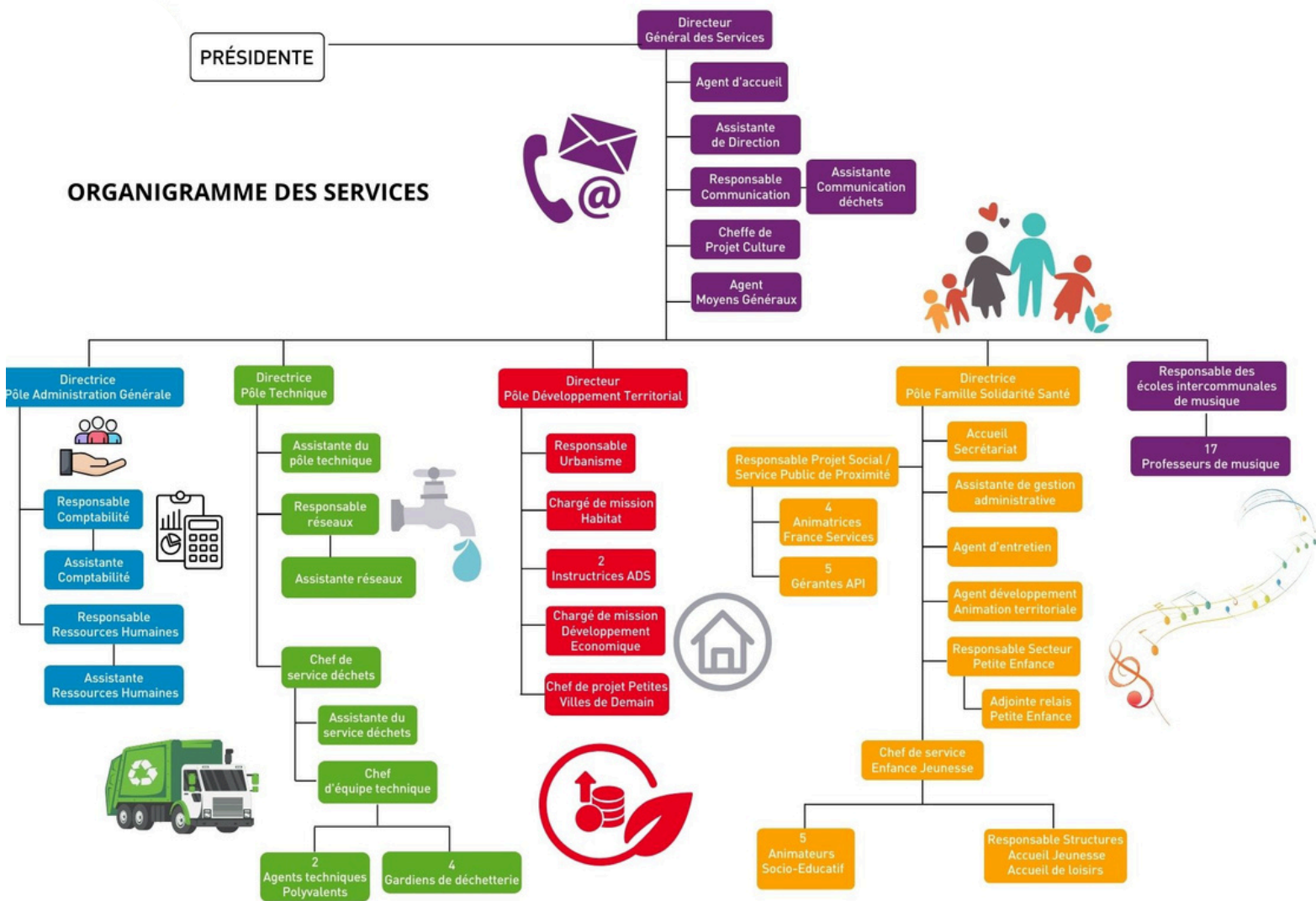
NOUVELLE COMPÉTENCE = NOUVEAUX AGENTS

Transfert de la compétence éducation musicale hors temps scolaire : le développement de la collectivité se poursuit. En 2023, l'évènement marquant et significatif de l'augmentation de la masse salariale est la prise de compétence éducation musicale hors temps scolaire et le transfert du personnel afférent ; au total 17 agents, professeur ou assistants d'enseignement artistique, ont été transférés et ou recrutés (représentant 6 équivalents temps plein).

NOMBRE D'AGENTS PAR SECTEUR



ORGANISATION DES SERVICES



MISE EN PLACE D'UN RÈGLEMENT DE FORMATION

Il fixe les modalités de mise en œuvre de la formation des agents de la collectivité, dans les conditions prévues par le statut de la fonction publique territoriale. Il est porté à la connaissance de tous les agents de la collectivité dans un objectif de transparence et pour une meilleure information des modalités de fonctionnement internes à la structure. Il permet également de présenter la politique de formation de la collectivité, de contribuer au dialogue social, de favoriser l'égalité d'accès à l'information, de préciser les modalités d'organisation et de gestion des différentes actions de formation.

LES FORMATIONS

- Intégration → 1 session
- Professionnalisation tout au long de la carrière → 28 sessions
- Préparation concours et examens → 1 sessions
- Stage en union → 5 sessions

COHESION D'EQUIPE

L'AMICALE DES AGENTS



Des afterworks organisés régulièrement.



Une soirée raclette chic pour les fêtes de fin d'année.

UNE GRATIFÉRIA PERMANENTE AU SIÈGE



Après le succès de la gratiféria qui avait été organisée à l'occasion des semaines européennes de réduction des déchets en 2022, un espace de troc gratuit permanent a ainsi été installé dans la salle de restauration du siège. Livres, vêtements, jeux, chaussures, sacs... n'encombrent plus les placards et retrouvent une seconde vie auprès des agents et leur famille.

JOURNÉE DE COHÉSION



Pour la première fois, était organisée en septembre 2023 une journée de cohésion à l'attention des agents. Sur le site du parc de jeux Mad Maze à Larnas, entre jeux, course, mimes, énigmes..., les activités qui se sont succédées ont permis de favoriser l'interconnaissance des différents agents des pôles et de leur faire mieux connaître les compétences de la communauté de communes DRAGA.

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL



PLUI-H : ZONAGE

Concernant l'élaboration du PLUiH, l'année 2023 a été consacrée au zonage (ou règlement graphique) qui définit les grandes trames : naturelles, forestières et agricoles. Il distingue les secteurs déjà urbanisés contenant des parcelles ou de nouvelles zones à urbaniser en extension, pour lesquelles des principes de densité sont à respecter. Quatre réunions publiques portant sur la finalisation du projet ont été organisées en octobre 2023 sur le territoire afin de présenter la méthode d'élaboration de la phase réglementaire et de revenir sur l'impact de l'objectif ZAN – zéro artificialisation nette – dans le processus d'élaboration du document d'urbanisme (Bourg-Saint-Andéol, Saint-Marcel d'Ardèche, Gras, Viviers).



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Sur le territoire de la communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche, ADN (Ardèche Drôme Numérique) doit construire environ 11 100 lignes de fibre optique sur 9 communes, soit un investissement de 3,3 millions d'euros pour la communauté de communes qui participe à hauteur de 300 euros par ligne à construire.

En **2023, près de 1400 foyers étaient éligibles** à la fibre optique sur la commune de Viviers (hors périmètre PSMV – Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur qui concerne tout le centre historique de la commune).

Parallèlement, les travaux se sont déroulés sur deux poches de déploiement, à Bourg-Saint-Andéol et Saint-Montan.

Concernant les dernières communes du territoire (Larnas, Gras, Bidon, Saint-Marcel d'Ardèche, Saint-Martin-d'Ardèche et Saint-Just-d'Ardèche), le Syndicat ADN a lancé les études de déploiement courant 2023 avec un objectif de commercialisation des offres fibre d'ici la fin de l'année 2025.

OPÉRATION D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



Démarrée fin 2022, l'OPAH-RU 2022/2027 a généré en l'espace d'un an 74 visites de logements à rénover et 19 dossiers subventionnés pour des propriétaires particuliers.

Une copropriété a également été subventionnée à Bourg-Saint-Andéol dans le cadre de l'OPAH, soit 40 logements rénovés.

En 1 an, l'OPAH a ainsi déjà généré environ 1 030 000 € TTC de travaux, pour 498 428 € de subventions mobilisées (ANAH, CC DRAGA, CARSAT, département...).

Plusieurs actions ont été également menées à destination des professionnels du bâtiment afin de leur permettre de connaître les mécanismes des différents dispositifs et les aides mobilisables pour des travaux de rénovation.

LA CC DRAGA ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES



SARL LA BARAKA	10 000 €
LES PETITS VALLOS	5 000 €
LES 2 C RIEUSES	2 654 €
SARL SOUVIGNET	9 590 €

Afin de favoriser le maintien et le développement du commerce dans les centres bourgs des communes, la CC DRAGA a subventionné en 2023, 4 entreprises du commerce, de l'artisanat et de services pour un montant total de 27 244 €.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA CMA



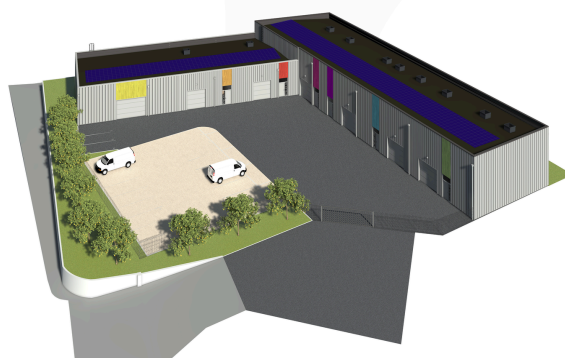
Signature d'une convention opérationnelle de 3 ans entre la CC DRAGA et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ardèche.

Cette convention a pour objet de définir les modalités de partenariat entre la CMA Auvergne-Rhône-Alpes et la CC DRAGA concernant l'accompagnement économique des porteurs de projet et artisans du territoire.

A travers cette collaboration, la communauté de communes et la CMA Auvergne-Rhône-Alpes partagent les objectifs suivants :

- Garantir la pérennité du tissu artisanal.
- Accompagner les créateurs/repreneurs d'entreprise.
- Accompagner le développement des entreprises.
- Accompagner les entreprises en difficulté.
- Accompagner les entreprises à transmettre.
- Faire grandir les projets du territoire.

UN HÔTEL D'ENTREPRISE EN PROJET



Le projet d'hôtel d'entreprises porté par la communauté de communes à destination des artisans se concrétise. Durant l'année 2023, le site a été dépollué. Le conseil communautaire a approuvé l'achat de la parcelle à Epora en décembre. Découpé en 3 lots dont 2 sont destinés (partie sud) à la vente, le 3ème lot est réservé à la construction de l'hôtel d'entreprises qui comprendra 6 ateliers de 100 à 250 m2 et 8 box pour des professionnels. Les travaux débuteront à l'automne 2024 pour une livraison à l'été 2025, d'un bâtiment favorisant l'accueil et le développement d'activités sur le territoire.

Pour toutes informations complémentaires ou si vous êtes intéressés par un atelier ou un box, contacter le service économie au 04 75 54 57 05 ou economie@ccdraga.fr



POLITIQUE DE L'EAU*

- Travaux de renouvellement et d'extension des réseaux.
- Construction et réfection des ouvrages (stations d'épuration, réservoirs, captages...).
- Contrôle des installations d'assainissement non collectif.
- Gestion de milieux aquatiques et prévention des inondations

LE POINT SUR LES TRAVAUX



Renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable et assainissement collectif

- Rue Olivier de Serres et rue des Trives à Bourg-Saint-Andéol. Montant : 143 735€ HT.
- Rue Chalès à Viviers. Montant : 90 800€ HT.
- Rue de la Pompe, rue Traversière et rue de l'Arceau à Saint-just d'Ardèche. Montant : 126 000 € HT.
- Rue de la Riaille à Saint-Marcel d'Ardèche. Montant : 573 248€ HT.

Extension de réseau d'assainissement

- Les Claux à Saint-Montan - Montant : 120 000€ HT.

Réfection des ouvrages

- Réfection des réservoirs d'eau potable Campane et Béarnaise : travaux de rénovation, d'étanchéité, de sécurisation, de confortation et de renouvellement des canalisations existantes à l'intérieur des cuves. Montant : 344 000 € HT.
- Protection du déversoir d'orage des berges de la Tourne à Bourg-Saint-Andéol. Montant : 98 000€ HT.

LES CHIFFRES CLES

EAU POTABLE

378 km de réseaux

10 318 abonnés

159 litres consommés par jour et par habitant

1,822 millions m³ : volume prélevé dans les captages

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

7 236 foyers raccordés

145 km de réseaux

740 224 m³ volume eaux usées facturé

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2529 installations

d'assainissement non collectif sur le territoire

DRAGA

378 contrôles

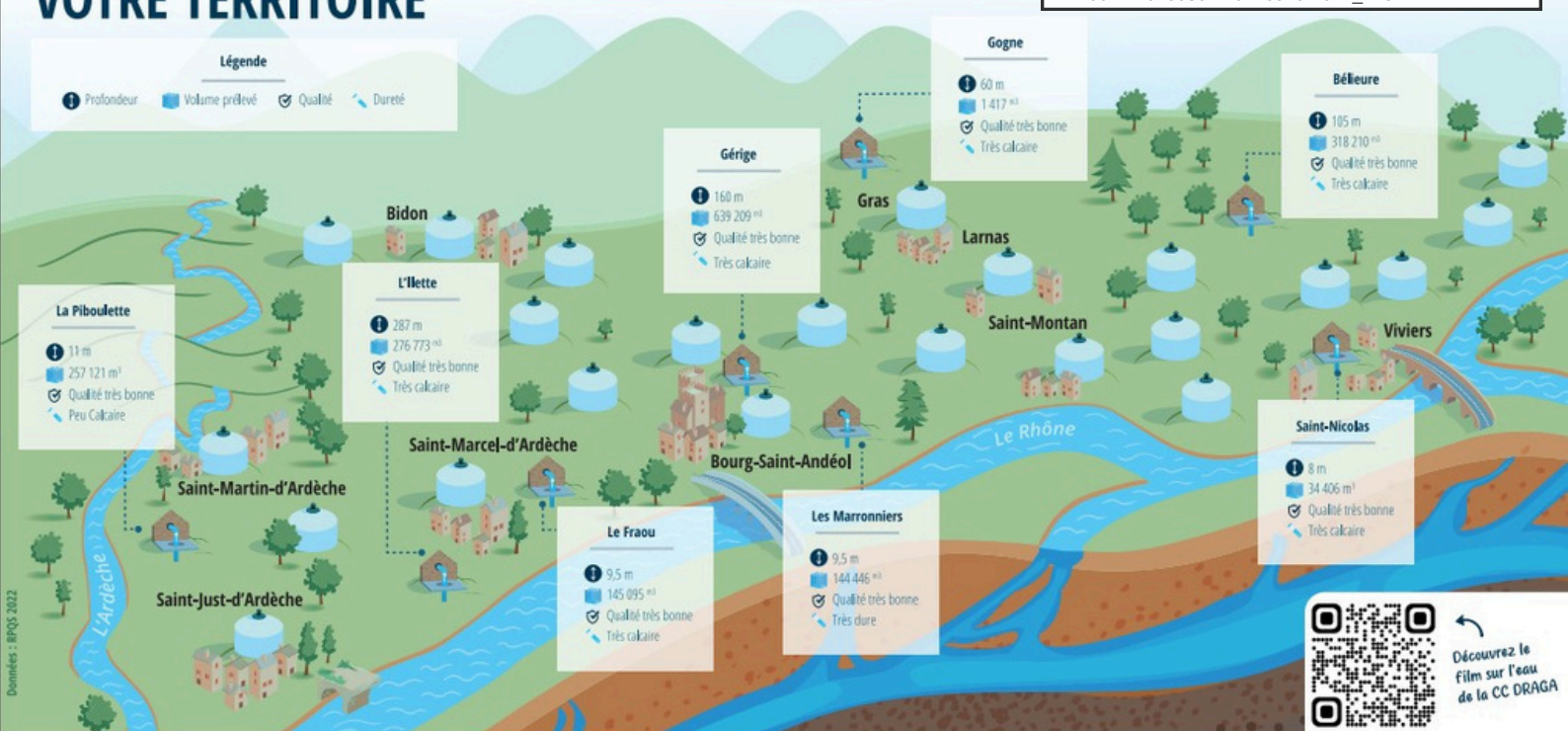
réalisés en 2023

*Les rapports complets sur les activités des services eau/assainissement sont consultables en ligne sur www.ccdraga.fr

L'EAU POTABLE SUR VOTRE TERRITOIRE

9 communes sur la CC DRAGA 19333 habitants pour 18 000 abonnés 8 captages de 8 à 287m de profondeur

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le 26/11/2024
ID : 007-240700864-20240919-2024_123-DE

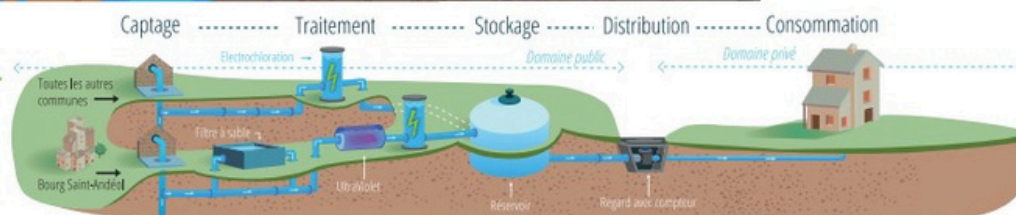


Qui contrôle la qualité de votre eau ?

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes organise et assure le contrôle sanitaire de l'eau potable destinée à la consommation alimentaire. Des analyses complémentaires sont également réalisées par notre délégataire Veolia, pour le compte de la Communauté de Communes.

Que contrôle-t-on et où ?

Au total, 262 analyses d'eau ont été réalisées en 2022 pour un taux de conformité de 98%. Les analyses concernent la bactériologie, les nitrates, les pesticides ou encore les polluants émergents et sont réalisées sur les différents points de distribution, depuis les captages jusqu'à votre robinet !



LA CC DRAGA SIGNE LA CHARTE D'ENGAGEMENT "ECO D'EAU" !

La communauté de communes DRAGA était signataire, en 2023, avec la société Véolia, son délégataire, de la charte d'engagement "éco d'eau".

Une charte dans laquelle la communauté s'engage aussi bien sur des actions de sensibilisation aux écocitoyens que sur des actions purement techniques d'entretien des réseaux, de mise en place de solutions pour détecter les fuites éventuelles, de recherche de nouvelles sources d'approvisionnement...

Les signataires ont rappelé l'importance grandissante de préserver cet "or bleu", l'eau, en mettant tout en œuvre pour l'économiser et ne pas la polluer.

UN NOUVEAU FORAGE EN PRÉVISION À BELIEURE

L'année 2023 voit le lancement du projet de création d'un nouveau forage à Bélière à Viviers.

Viviers est actuellement desservie par deux ressources : celle du puits Saint-Nicolas et celle de Bélière. Sur ce dernier site, les élus de la CC DRAGA souhaitent qu'un nouveau forage voit le jour afin de renforcer les capacités de desserte du réseau. En effet, la communauté est sollicitée par le Syndicat Olivier de Serres pour lui vendre de l'eau, et par le Syndicat du FAY, avec qui une vente d'eau est déjà en place.

Pour cela, une étude a été lancée au cours de l'année, réalisée par le Bureau d'étude RCI et un hydrogéologue, avec le concours de Véolia, délégataire de la CC DRAGA.

L'étude a pour but de recenser les besoins des différentes parties sur les 25 prochaines années, de définir la capacité de la ressource et l'emplacement du futur forage. Elle permet également d'étudier la faisabilité des scénarios techniques et d'établir leurs estimations.

La CC DRAGA a la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations) depuis 2018. Elle l'exerce au nord du territoire par l'intermédiaire du Syndicat du Coiron au Rhône et au sud par l'EPTB.

A ce titre, sa responsabilité peut être engagée en cas de survenue d'un dommage causé par une crue quelle qu'elle soit, si elle est occasionnée par la défaillance d'un tel ouvrage.



UN DIAGNOSTIC SUR LES COURS D'EAU



Les cours d'eau de Bourg-Saint-Andéol et Saint-Montan, affluents directs du Rhône, ont fait l'objet, en 2023 d'une mission de diagnostic, commandée par la CC DRAGA auprès du syndicat mixte du Coiron au Rhône afin de mieux les connaître et de chiffrer les actions à mettre en place préventivement. Cela concerne 3 cours d'eau, la Conche, le Souchas et le ruisseau de Tourne qui prend sa source sur les contreforts du plateau du Laoul à 390 mètres d'altitude. Il compte un affluent principal, le ruisseau des Abeilles (0,6 km) qui traverse également le centre bourg de notre commune.

Les enjeux écologiques et socio-économiques ont été identifiés. Un programme de travaux sera prochainement proposé à la communauté de communes avec des actions visant à améliorer le fonctionnement de ces cours d'eau

LA DIGUE DU BANC ROUGE

Parmi les différentes digues présentes sur la CC DRAGA, celle du Banc Rouge appartient à la collectivité.

L'analyse du fonctionnement du système repose uniquement sur les données collectées. A ce jour, aucune modélisation hydraulique n'a été faite.

Ces éléments montrent que :

- La digue joue un rôle de protection vis-à-vis des crues du Rhône, mais pas de l'Ardèche ;
- Le pied de la digue côté Rhône commence à être en eau lors des crues se produisant tous les 2 ans environ ;
- Elle est contournée tous les 5 ans, et toute la plaine est inondée chaque décennie ;
- La digue est submergée au moins une fois en 100 ans.

Ainsi la digue permet de mettre hors d'eau la plaine pour des occurrences de crues du Rhône se produisant tous les 2 à 10 ans.

L'étude géotechnique menée en 2023 (GEOLITHE) concernant la stabilité de la digue du Banc Rouge, met en évidence que :

- La stabilité de la digue est satisfaisante pour les profils de digue en remblais ;
- De manière générale, les travaux de confortement réalisés suite aux inondations de 2003 ont permis de réduire significativement le risque d'érosion interne ;
- Le tronçon de digue en mur béton n'est quant à lui pas stable avec un fort risque de soulèvement et un état structurel moyen.

Des travaux de reprise de cet ouvrage sont donc nécessaires et pourront consister en :

- Déconstruction et reconstruction d'une nouvelle digue en remblais ou de type mur béton armé en fonction des emprises foncières disponibles ;
- Chemisage et lestage du mur actuel pour traiter le phénomène de soulèvement et de fissures traversantes.



LES CHIFFRES CLES

- > **6325** bacs roulants
- > **354** colonnes de tri
- > **2** déchèteries
- > **12 807** tonnes de déchets collectés sur l'année soit **35** tonnes par jour, **625** kg/an/hab
- > **33 201** passages en déchèterie

- Gestion de la collecte et du traitement des déchets ménagers.
- Exploitation des déchèteries.
- Actions de sensibilisation et de communication en matière de prévention des déchets...

LES FAITS MARQUANTS DU SERVICE



- Finalisation de la nouvelle stratégie déchets ménagers et organisation de 3 réunions publiques pour informer les habitants.
- Campagne de communication sur les bacs de regroupement du territoire et les bacs individuels du centre ville de Bourg-Saint-Andéol.
- Participation à la Semaine du Développement durable et la Semaine Européenne de Réduction des Déchets avec de nombreuses actions de sensibilisation menées : nettoyage citoyen sur la Via Rhôna, marché gratuit de vêtements et objets, marché de producteurs en circuit court...
- Renfort des points de collecte cartons (55 colonnes contre 40 en 2022).
- Animations sur le tri et la réduction des déchets auprès des écoles et du grand public
- Recrutement d'un alternant pour la communication sur les déchets.



L'ACCENT MIS SUR LE COMPOSTAGE

De nombreuses actions ont été menées en 2023 par la communauté de communes afin d'informer, de sensibiliser et d'inciter les habitants au compostage :

- > **Vente de composteurs individuels** à prix réduit.
- > Une première participation aux **semaines nationales du compostage de proximité** avec de nombreuses animations sur les marchés du territoire.
- > Des **animations dans les écoles**.

Les actions sont financées par le fonds vert de l'ADEME qui a été attribué à la CC DRAGA après un appel à projet (176 851€). Grâce à ce fonds, le recrutement d'un chargé de mission de gestion des biodéchets a été lancé pour 2024.

Toutes ces actions ont largement porté leurs fruits et plus de 450 composteurs individuels ont été vendus dans l'année.



*Le rapport complet sur les activités du service de gestion des déchets est consultable en ligne sur www.ccdraga.fr

PETITE ENFANCE

PROJETS CULTURELS

Dans le cadre de nos missions en direction des familles avec enfants 0/6 ans nous avons depuis 1 an initié plusieurs actions-familles autour du livre-contes :

× **Le Petit Salon Illustré** en partenariat avec les bibliothèques du territoire.

× Session itinérante des **contes inter'actif « ABRI »** avec la Cie M Is For Magic d'avril à juin 2023.



Conte inter'actif « Abri »

150 personnes au total ont été bénéficiaires de cette action (40 parents, 84 enfants et 26 professionnelles de la petite enfance).

Le Petit Salon Illustré

- 10 séances,
- 172 participations (91 enfants +30 pères+ 43 mères + 8 autres accompagnants)
- 38 familles et 60 enfants différents.



× **Malle Expo d'Eveil aux Mots (MEEMO 07)** « La promenade des canards » de Claire GARRALON.

Elle a circulé sur notre territoire de septembre à décembre 2023. Cette action qui s'inscrit dans le dispositif « Les bébés aiment les livres » a fait l'objet d'un projet d'Éducation Artistique et Culturel (EAC).

> Public : enfants 0-3 ans, familles (dont les plus éloignées du livre), bibliothécaires, professionnelles de la petite enfance.

> Outils et actions proposés :

- Une « malle-expo » itinérante : exposition sur l'œuvre de l'auteure et illustratrice Claire GARRALON, accompagnée d'une sélection d'albums dans les bibliothèques et/ou structures petite enfance.
- Des paniers de livres sur le thème "formes et couleurs", circulant dans les structures petite enfance et les familles.
- Une formation à l'animation d'ateliers artistiques, conduite par un auteur illustrateur, à destination des bibliothécaires et professionnelles de la petite enfance.

RELAIS PETITE ENFANCE DRAGA

En 2023, le Relais maintient ses actions de proximité d'information des familles recherchant un mode de garde et de professionnalisation auprès des assistantes maternelles.

110 permanences d'accueil itinérantes (Viviers, Bourg-Saint-Andéol, Saint-Martin d'Ardèche) ont permis à **88 familles** différentes de trouver réponse à leurs questions.

116 actions collectives itinérantes ont été menées et ont recueilli environ **1668 participations** au total (enfants, AMA, parents).

Le RPE a accompagné en 2023 la création et l'installation de la **Maison d'Assistants Maternelles les Petits Oliviers à Bourg-Saint-Andéol**.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC LES JEUNES



ENFANCE / JEUNESSE

- Les propositions périscolaires sont de plus en plus nombreuses et variées

Une programmation des mercredis a même été réinstaurée. Celle-ci s'accompagne d'une communication spécifique par le biais de groupes whatsapp.

- La prise en charge globale des jeunes vient croiser d'autres projets : participation à l'exposition du groupe acteurs DRAGA, sondage auprès des jeunes pour la mise en place de projets communaux...

La dynamique est très positive et prend sa source dans l'organisation régulière de soirées, qui permettent un renouvellement régulier du public ; en plus de favoriser la découverte du service et des animateurs grâce à une méthode de communication et d'inscription assouplie.

En ce qui concerne la **fréquentation de l'accueil de loisirs en période de vacances**, elle est **en constante augmentation**. Le système d'inscription et d'organisation de l'équipe (avec 3 animateurs tournants) permet de répondre, la plupart du temps, favorablement à la demande du public.

En revanche, sur les mercredis, le nombre de places ouvertes (notamment chez les 3-5 ans) est largement insuffisant, les locaux et l'effectif d'animation ne permettant pas, en 2023, d'accueillir un plus grand nombre d'enfants. Une réflexion est engagée avec la commune de Bourg-Saint-Andéol pour pallier à ce problème en 2024.

Enfin, on notera, qu'un travail a été réalisé cette année, avec le service des ressources humaines de la collectivité, pour créer le statut d'animateur saisonnier complémentaire. Ce statut permet de répondre aux conditions de travail qu'un mineur doit respecter. La revalorisation du forfait des animateurs saisonniers a également été travaillée.

A RETENIR DE 2023...

- Une hausse de la fréquentation et une hausse du nombre de filles participantes (lié au recrutement de 2 animatrices).
- Une démarche pédagogique affirmée : réussite dans la conduite des différents projets.
- Une bonne dynamique poursuivie auprès du public ados, les jeunes sont captés sur des espaces qui étaient récemment désertés.
- Itinérance des actions.
- Augmentation des accueils d'enfants porteurs de handicap.
- Une vraie dynamique instaurée autour du projet « DRAGA Terre de Jeux ».



EN CHIFFRES

364 ENFANTS ACCUEILLIS

(hors animations de proximité)

295 à l'Accueil de Loisirs 3-17 ans, 69 au Local Jeunes 14-17 ans

5508 JOURNÉES ENFANTS/ADOS.

4683 en Accueil de Loisirs et 825 en Accueil de Jeunes
Dont 174 journées enfants/ados en séjour



ENFANCE / JEUNESSE



La communauté de communes DRAGA a rejoint en 2023 les nombreux labellisés « **Terre de jeux** » **Paris 2024** avec les communes de Bourg-Saint-Andéol et Viviers.

Ce label « Terre de Jeux 2024 » permet de valoriser les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux.

La CC DRAGA s'est ainsi engagée, au côté des communes de Bourg-Saint-Andéol et Viviers, avec la volonté de mettre en mouvement les communes non labélisées, mettre en lien les acteurs du territoire tout en donnant au projet plusieurs dimensions (SPORT et environnement / santé / culture...).



Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID : 007-240700864-20240919-2024_123-DE

Les projets pédagogiques continuent de s'appuyer sur le document de référence de la collectivité : le **Projet Educatif De Territoire 2021 - 2027**.

Ce PEDT, qui s'appuie sur le projet éducatif construit par les élus, devrait devenir, à partir de 2024, le nouveau document de référence, dans l'élaboration des programmes enfance/jeunesse.

En ce qui concerne le projet d'animation de la vie locale, les contacts et les passerelles sont maintenus.

· **PROJET PEDAGOGIQUE 2022/2023** : Permettre aux enfants – jeunes, de développer des savoirs-faire et savoirs-être essentiels, pour voyager et s'évader.

Une couleur plus évidente a été donnée aux programmations. L'action menée auprès des publics a fait sens.

· **PROJET PEDAGOGIQUE 2023/2024** : Accompagner les enfants/jeunes vers la citoyenneté en vivant les JO de Paris 2024.

Le projet s'appuie sur la dynamique du label Terre de Jeux instaurée sur le territoire depuis 1 an ; un projet bien ficelé et cohérent avec le territoire (découverte des installations sportives et des associations locales).



· **PROJET JEUNESSE 2022/2026 : Accompagner le jeune vers "l'adulthood".**

Des connexions ont été faites entre le projet de l'accueil de jeunes et le projet accueil de loisirs : les mêmes thématiques sont traitées et déclinées selon l'âge et les besoins du public.

Le renforcement des animations périscolaires offre à l'équipe une meilleure visibilité, et par ricochet un accompagnement plus évident sur des thématiques hors loisirs.

On notera aussi durant cette année 2023 :

- > L'accueil de nombreux stagiaires.
- > L'accueil de plusieurs enfants porteurs de handicap.

FESTIVAL TERRE DES MÔMES

Les droits de l'enfant sont toujours à l'honneur à la communauté de communes DRAGA.

Pour preuve les actions menées par les services Petite Enfance et Enfance Jeunesse du pôle Familles Solidarités Santé :

- Rencontres entre les centres de loisirs du territoire et les crèches ;
- Intercentre pour les enfants des centres de loisirs au château Pradelle à Bourg-Saint-Andéol ;
- Soirée réservée aux ados le vendredi 24 novembre au loft à Viviers ;
- Ateliers sur les droits de l'enfant dans 6 classes soit 137 élèves et 7 adultes.

La traditionnelle journée familiale a fait une pause en 2023 pour mieux se retrouver en novembre 2024 à l'occasion de sa 20ème année d'existence.



ANIMATIONS EN MILIEU SCOLAIRE

En ce qui concerne les **interventions scientifiques** au cours de l'année, 14 classes ou centre de loisirs ont bénéficié d'un ou plusieurs ateliers. Cela représente **337 élèves et 13 adultes**.

La quantité d'enfants sensibilisés à la démarche scientifique est moins importante cette année mais beaucoup plus importante si l'on considère les effectifs attribués aux partenaires extérieurs. En effet dans le cadre de la fête de la science nous avons accueilli le village des sciences. Outre la fréquentation du public (plus de 3000 personnes sur un week-end), toutes les écoles et le collège le Laoul ont bénéficié de deux ateliers animés par les médiateurs scientifiques de l'Arche des métiers, ce qui représente plus de **1100 élèves et collégiens**.

Le service a également accompagné un nouveau projet sur le cycle de l'eau avec le centre de loisirs le Mistralou ; projet dont l'aboutissement a été la réalisation d'une fresque à Larnas.

Un accent a été mis d'autre part sur la **sensibilisation au tri sélectif** avec **12 interventions** sur cette thématique soit **241 élèves**.

La visite du centre d'enfouissement à Roussas et de tri sélectif Metropolis avec tous les enfants des conseils municipaux du territoire contribue à cette sensibilisation.

D'autres projets avec des classes ont donné lieu à des animations ciblées (quiz sur les JO, fresque du climat, olympiades...).

Cela représente en totalité **1066 personnes, dont 60 adultes**

VIE SOCIALE SERVICES DE PROXIMITÉ



L'année 2023 a été consacrée à :

- ✓ 6 commissions vie sociale-services de proximité réunissant une dizaine d'élus.
- ✓ La signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF (2024/2028) pour un plan d'actions co-construit avec les partenaires du territoire autour de l'accès aux droits, de l'enfance, de la jeunesse et du logement, entre autres.
- ✓ Le développement du dispositif "Chèques-eau" à destination de l'ensemble des habitants du territoire DRAGA, sous condition de ressources.
- ✓ Tenmod : réflexion autour d'actions de mobilités en milieu rural.
- ✓ Accompagnement à l'émergence d'un espace de vie sociale sur Bourg Saint Andéol.
- ✓ Réédition du guide Santé/Social.



Le service gère également 5 Agences Postales Intercommunales (API) qui permettent de maintenir un service public de proximité. Une gérante accueille les publics principalement autour des offres de la poste mais oriente également sur d'autres services. Les API sont situées à Gras, St-Just d'Ardèche, St-Marcel d'Ardèche, St-Martin d'Ardèche et St-Montan.

SUR LES ESPACES FRANCE SERVICES

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi... France Services propose un accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives par du personnel formé par les administrations partenaires > CPAM, MSA, CAF, Carsat, Préfecture, Pôle emploi, Finances Publiques et deux nouveaux partenaires depuis fin 2023 : l'Anah et le Ministère de la Transition Ecologique.

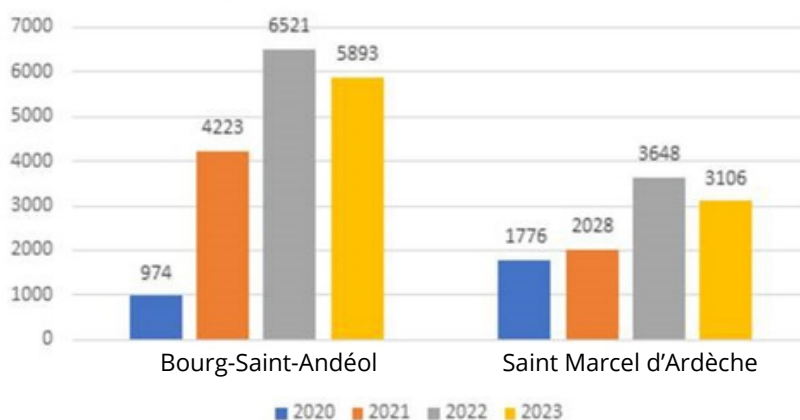
Sur les 2 espaces France Services du territoire, Bourg-Saint-Andéol et Saint-Marcel d'Ardèche, les administrés peuvent trouver :

- Deux conseillères à leur écoute.
- Des ordinateurs, imprimante et un scanner à disposition gratuitement pour les démarches administratives en lien avec France Services.
- Un accès wifi gratuit.
- Des permanences régulières d'une vingtaine de partenaires autour de la santé, des droits, de l'insertion, du budget, du logement, du social, de la formation ou de la création d'entreprise.

Les itinérances, débutées en avril 2022, ont été suspendues à partir de mai 2023.

Horaires et informations sur www.ccdraga.fr

évolution de la fréquentation



Dans le cadre de la journée du droits des femmes, le 8 mars 2023, la CC DRAGA a organisé un marché des productrices et la projection d'une conférence « Je, tu, elles » sur les femmes agricultrices (réalisée par le CIVAM de l'Ardèche).



CPTS SUDARDDROME

Pour rappel, la communauté de communes DRAGA a favorisé l'émergence de la **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)** en 2021 en rédigeant la lettre d'intention adressée à l'Agence Régionale de Santé (ARS). Les travaux ont ainsi été initiés, et les accords conventionnels interprofessionnels statuant de la création de la CPTS ont été signés officiellement le 7 décembre 2023.

Les travaux réalisés, ou en cours, des groupes de travail auxquels participe la DRAGA sont les suivants :

- Création du salon « parlons santé »

Les groupes "prévention liées à l'âge" et "conduites addictives" ont fusionné pour organiser un forum intitulé « Parlons Santé » qui aborde deux thématiques majeures : les addictions et l'autonomie de la personne âgée.

- Développement du système d'information qui permet la mise en place d'une liste des patients en attente de médecin traitant.

- Développement des protocoles de coopération.

Une liste de six protocoles nationaux existe déjà, 4 sont en développement :

1. Protocole national de prise en charge des torsions de cheville à destination des kinésithérapeutes.
2. Protocole de prise en charge de la lombalgie aiguë à destination des masseurs kinésithérapeutes.
3. Protocole de prise en charge des rhinites allergiques à destination des pharmaciens et des infirmiers.

4. Protocole de prise en charge de la cystite à destination des pharmaciens et des infirmiers.

- Accès direct aux orthophonistes.

Le coordinateur informe l'ensemble des orthophonistes du territoire de cette possibilité mise en place par la CPTS.

UN PARTENARIAT AVEC LA LIGUE CONTRE LE CANCER



La communauté de communes DRAGA a acté la participation financière à la lutte contre le cancer via la collecte de verre en lui reversant 3 € par tonne de verre collecté.

Il s'agit, concernant la collecte de verre auprès du citoyen, de valoriser leur geste, non seulement en faveur de l'environnement, mais aussi de la lutte contre le cancer à travers les actions de la Ligue menées sur l'ensemble du territoire.

En **2023, 692,34 tonnes de verres** ont été collectées sur le territoire de la DRAGA ; ainsi, **2077€ ont été reversés** pour la recherche contre le cancer.

LES AVANCEES DU TERRITOIRE

- Entrée en formation IPA (Infirmière de pratique avancée) d'une infirmière Asalée.
- Arrivée d'un nouveau médecin à Bourg-Saint-Andéol.
- Arrivée d'un nouveau médecin à Saint-Marcel d'Ardèche.
- Locaux médicaux : une maison de santé à Viviers, une maison de santé en projet à Saint-Marcel d'Ardèche et un centre médical en projet à Saint-Just d'Ardèche.
- Une maison médicale de garde en projet à Pierrelatte, regroupant les médecins de Bourg-Saint-Andéol, Pierrelatte et Saint-Paul-Trois-Châteaux.



La communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche a signé depuis 2022 une **Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle** (CTEAC). La CTEAC est un outil multi-partenarial, particulièrement exemplaire et concret en Ardèche, qui amène la culture et les acteurs culturels locaux au plus près des habitants et de leurs attentes.

La communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche fait partie des 11 intercommunalités ardéchoises signataires d'une CTEAC.

Ce sont 4 projets qui ont abouti en 2023 portés par des institutions culturelles du territoire en co-construction avec des structures éducatives ou sociales. Ces projets ont réuni les habitants de l'intercommunalité qui ont pu vivre des expériences uniques, rencontrer des créateurs et artistes de diverses disciplines artistiques, et expérimenter ces nouveaux moyens d'expression.



CIRQUE ET PATRIMOINE

Ce parcours d'éducation artistique et culturelle inter-écoles cherchait à désenclaver les établissements de leur quartier, à relier symboliquement les enfants de l'ensemble de la ville et à travailler sur une appropriation commune des lieux de patrimoine de la commune de Bourg-Saint-Andéol.

Dans le cadre de ce projet, La Cascade, Pôle National des Arts du Cirque, a accueilli 4 classes des 4 écoles primaires de Bourg-Saint-Andéol pour visiter ce lieu issu du patrimoine Bourguésan et assister au spectacle « Etranges étrangers » du Duo Kilombo. Les enfants ont ensuite pu avoir un temps d'échanges avec les artistes à l'issue de la représentation.

Chaque classe a bénéficié, pour la poursuite du parcours, de visites de sites patrimoniaux, sous la forme de jeux de piste encadrés par les médiatrices du Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional.

Puis, une dizaine de séances ont eu lieu avec un binôme d'artistes cirque, danse, ou clown du collectif TBTF, avec l'objectif de créer une forme courte à restituer devant ou autour du lieu de patrimoine choisi. Ainsi la succession des 6 formes courtes a composé une œuvre collective qui a été restituée lundi 22 mai 2023 lors d'une séance ouverte au public et mardi 23 mai lors d'une séance scolaire sous la forme d'un spectacle en déambulation dans la ville de Bourg-Saint-Andéol.



CONTE DE LA DRAGA



De janvier à avril 2023, la Compagnie M is for Magic a proposé une action artistique et culturelle, sous la forme d'un grand jeu faisant participer 10 équipes, l'association AIME de Bourg-Saint-Andéol, l'ITEP de Pont Brillant, avec l'amicale des Retraités de Saint-Marcel d'Ardèche, l'école primaire de Saint-Martin d'Ardèche, l'école primaire Saint-Régis de Viviers, le collège Marie Rivier de Bourg-Saint-Andéol, la 6ème du collège du Laoul de Bourg St - Andéol, la classe SEGPA du collège et les bibliothèques de Bidon, Saint-Just d'Ardèche et Viviers.

3 étapes ont jalonné ce projet :

- Un jeu d'invention de conte avec Antoine Meunier, conteur et auteur ;
- Des pratiques artistiques avec Sylvia Chemoil, comédienne et metteuse en scène et Maëlle Mietton, comédienne, conteuse et metteuse en scène ;
- Des rendez-vous festifs en point d'orgue de cette création collective de conte qui se sont tenus les 31 mars et 1er avril 2023.

Ce projet a abouti à l'écriture de 13 contes en lien avec le territoire, que vous pouvez découvrir sur le site de la CC DRAGA : www.ccdraga.fr.



Cet atelier élaboré par Ardèche Images a permis aux participants de réaliser un film documentaire sur la thématique du visible et de l'invisible. Ceux-ci sont des résidents de l'EHPAD Sainte Marie à Bourg-Saint-Andéol et des personnes âgées vivant à leur domicile ainsi que les personnes aidantes de l'association familiale de Bourg-Saint-Andéol. Après une initiation au cinéma documentaire, au travers de la découverte d'œuvres cinématographiques et une approche ludique des outils audiovisuels, les participants ont été invités à réaliser un court-métrage par binôme personne âgée/auxiliaire de vie. Un travail de montage des plans tournés a ensuite été conduit au sein de l'EHPAD et des habitations des participants, afin de donner une forme et un récit aux images tournées.



L'ART DU VITRAIL

Ce parcours, coordonné par Le Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais Méridional, a permis à des enfants de découvrir un métier d'art, celui de vitrailliste, tout en découvrant le patrimoine du vitrail de leur territoire. Il s'est décomposé en plusieurs étapes allant de la découverte d'œuvres au travers de visites d'ateliers et de visites patrimoniales jusqu'à l'initiation à la pratique du vitrail. Cette proposition s'insérait dans le programme proposé par le Pays d'Art et d'Histoire : « Couleur et lumière ». Une œuvre collective a été réalisée par chaque classe et présentée lors des journées des métiers d'art le 31 mars et les 1er et 2 avril 2023 à Bourg-Saint-Andéol. Ces œuvres collectives ont été ensuite rendues aux écoles et mises en valeur au sein des communes. Quatre classes des écoles élémentaires de Saint-Just d'Ardèche, Saint-Marcel d'Ardèche, Saint-Montan et Gras se sont impliquées dans ce projet.

RENCONTRES CULTURELLES DE TERRITOIRE

Les rencontres culturelles de territoire permettent de réunir les représentants de diverses structures culturelles, sociales, médicosociales, éducatives, touristiques, et de travailler sur la co-construction de projets d'actions culturelles prévus dans le cadre de la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle.



La rentrée 2023 était la première pour l'école de musique intercommunale qui était jusqu'à présent gérée au niveau départemental. Sur le territoire la structure est en effet désormais adossée à deux collectivités : les communautés de communes DRAGA et ARC qui en assurent la gestion.

Une rentrée qui a démarré avec des inscriptions en fortes hausses : 70 élèves sur l'antenne de Viviers et 68 sur celle de Bourg-Saint-Andéol, soit respectivement + 40% et +70% par rapport à l'année précédente. Au niveau de l'offre, elle est identique à ce qui se faisait avant, avec même l'ajout de l'éveil et de l'atelier d'initiation.

LES OFFRES

- **Jardin musical parent-enfant 0-3 ans**

Chants, manipulation d'instruments favorisant le développement moteur et sensoriel.

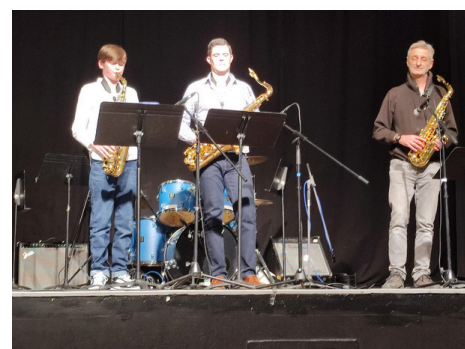
- **Éveil musical 3-5 ans**

Découverte du monde musical au travers d'écoutes, de jeux, de chants, de manipulations instrumentales, de danses, différents aspects de la musique.

- **Initiations musicales 6-7 ans**

Découverte de plusieurs instruments avec les enseignants dont c'est la spécialité.

- **Pratiques instrumentales**, à partir de 7 ans
- **Pratiques collectives**, à partir de 2 ans de pratique instrumentale.
- **Formation musicale appliquée à l'instrument** (FMAI).



INSTRUMENTS ET PRATIQUES COLLECTIVES :

- | | |
|---|-----------------------------|
| • Batterie | • Atelier Jazz |
| • Clarinette | • Big band |
| • Flûte traversière | • Chorale enfant |
| • Guitare basse | • Ensemble de percussions |
| • Guitare classique | • Ensemble guitares |
| • Guitare électrique | • Harmonies (Tonaliteil- |
| • Musique Assistée par Ordinateur (MAO) | L'entente Bourguessanne - |
| • Piano / Clavier | L'Harmonie de la basse |
| • Saxophone | Ardèche) |
| • Trompette | • Musiques actuelles |
| • Violon | • Orchestre classique |
| • Violoncelle | • Orchestre cordes frottées |
| | • Orchestre junior |

EN CHIFFRE

(ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024)

- 4 antennes
- 17 professeurs
- 12 disciplines instrumentales
- 12 pratiques collectives
- 138 élèves inscrits
- 12 auditions ouvertes au public
- 6 concerts
- 13 participations à des événements



L'année 2023 s'est traduite dans les faits* par une évolution de la fréquentation du territoire qui continue d'être positive (**+5% par rapport à 2022**), atteignant près de **7 millions de nuitées** marchandes et non marchandes grâce, notamment, au retour notoire des clientèles étrangères. Les tendances globales sont comparables sur les deux communautés de communes DRAGA et Gorges de l'Ardèche. Dans le détail, cette évolution cache des réalités différentes entre les **ails de saison qui sont en progression importante** (+14% en avril, +18% en mai, +12% en septembre) et une faiblesse marquée sur les mois de juin (-12%) et juillet (-1%).

*(données ADT07 issues de Flux Vision Tourisme / analyse SPL GAPA) 6 951 000 nuitées touristiques

137 000 PERSONNES ACCUEILLIS DANS LES 7 BUREAUX

Les 7 bureaux de l'Office de tourisme (dont 2 ne sont ouverts qu'en saison) ont accueilli **137 000 personnes en 2023**, ce qui représente une **augmentation de 5%** par rapport à 2022 et 11% /2021. L'espace d'accueil expérimenté de juin à septembre dans un **container aménagé sur le port de Viviers** (en lieu et place du bureau de la mairie) a accueilli deux fois plus de visiteurs pour une meilleure prise en charge de la clientèle ViaRhôna et croisière. Au global, l'information et l'accueil restent un pôle important qui mobilise 63% des ressources RH (en ETP) de la structure pour 1690 jours d'ouvertures au total sur l'année. L'équipe "accueil" gère une base de données « **Apidae** » de plus de 8500 fiches (professionnels du tourisme mais également sites naturels, sites patrimoniaux, événements...). Cette masse d'informations touristiques à identifier et à mettre à jour constitue un travail important mais essentiel pour la destination puisqu'en plus des supports de l'Office, les saisies alimentent de nombreux sites web partenaires et médias à l'échelle locale ou nationale.



ANALYSE BUDGET 2023 - SPL GAPA

STRUCTURE CHARGES

	2023
VENTES	38 733 €
BIVOUACS	397 579 €
CROISIÈRES	97 601 €
MICE	332 156 €
MARKETING/COM	300 297 €
FONCTIONNEMENT	283 273 €
MASSE SALARIALE	1 292 298 €
TAXES + IMPÔTS	98 574 €
AMORTISSEMENT	8 014 €
	2 848 000 €

STRUCTURE RECETTES

	2023
VENTES	60 463 €
BIVOUACS	458 349 €
CROISIÈRES	190 101 €
MICE	373 001 €
MARKETING / COM	197 513 €
COLLECTIVITÉS	1 580 000 €
DIVERS	15 657 €
	2 875 000 €

55 %

de financement public / Budget Global

GORGES
de l'Ardèche

COMMUNICATION : DÉVELOPPEMENT DE LA MARQUE ET ANTICIPATION

L'Office de tourisme produit et mixe la création d'**éditions papiers** (carnet 50 000 ex + magazine 20 000 ex, cartes, plans de ville, guide famille...) et renforce ses deux piliers à fort retour sur investissement : les outils digitaux et les relations média. Les résultats sont en progression constante sur le site web, les réseaux sociaux, e-marketing, gestion relation client. La **ligne éditoriale et la production de contenus**, auparavant entièrement dans « la séduction », a été revue, valorisant un tourisme responsable, des acteurs locaux, des circuits courts, des éco-gestes... Un travail a été mené avec l'ADT et l'agence Rumeur publique sur la **communication de crise** pour s'entraîner et anticiper les crises potentielles (climatiques et médiatiques notamment comme en 2022). Enfin, le projet "**canoë malin**" construit avec le Syndicat des Gorges de l'Ardèche et les loueurs de canoë a été spécialement développé et permet aux visiteurs d'identifier le meilleur moment et le meilleur parcours pour leur descente sur l'Ardèche. L'initiative a été valorisée dans de nombreux médias nationaux en juin/juillet.



Baptême du Riverside Ravel, le plus luxueux des paquebots circulant sur le Rhône, le 15 août 2023 à Viviers

COMMERCIALISATION : LA CROISIÈRE REPART, LE TOURISME D'AFFAIRE DÉCOLLE

Les 3 secteurs commercialisés en BtoB (vente aux professionnels) ou en BtoC (vente aux individuels) ont généré une augmentation nette du chiffre d'affaires (près de 100 000 € soit +8%) et se situent dans des dynamiques différentes.

- Le **bivouac**, impacté par une fréquentation en baisse sur la rivière (intempéries), baisse de 5%, malgré de gros efforts en communication.
- L'activité **croisière** a vu un retour franc et massif sur 2023 des clientèles internationales, même si le contexte post covid a fait évoluer les positions des opérateurs. Ils cherchent, en effet, à limiter les intermédiaires dans un contexte très concurrentiel. Mais l'Office de tourisme tire son épingle du jeu par sa connaissance fine du territoire et de Viviers en particulier.
- Enfin l'activité **tourisme d'affaire** a vraiment décollé, atteignant son objectif de 530 000€ de retombées économiques pour le territoire. 42 séminaires ont permis d'accueillir sur plusieurs jours des entreprises de niveau national.



Magazine 7e sens, 3e prix des Trophées de la communication 2023 pour la « meilleure édition réalisée par un organisme public »

